

STAGE OBTENU À LA SUITE D'UN AFFICHAGE

Si vous êtes choisi par un employeur qui a affiché un poste au Point de services en sciences et génie, **vous devez** :

1. être inscrit au fichier informatisé du Service de placement de l'Université Laval (www.spla.ulaval.ca) et vous assurer d'être admissible à un stage auprès de votre département;
2. confirmer rapidement votre stage au Point de services en sciences et génie, pavillon Adrien-Pouliot, local 2782;
3. vous inscrire au cours de stage à votre département (ce cours entraîne des frais administratifs supplémentaires qui vous seront facturés par la Faculté de Sciences et de génie ou le Service des finances);
4. consulter votre guide des stages sur le site Internet du Service de placement de l'Université Laval (www.spla.ulaval.ca) ou à votre département.

****N'oubliez pas d'aviser le Point de services en sciences et génie s'il y a des modifications (annulation, changement d'employeur, etc.)**

Pour plus de renseignements :

Service de placement de l'Université Laval
Point de services en sciences et génie
pavillon Adrien-Pouliot, local 2782

Téléphone : 656-2131, poste 3636 Télécopieur : 656-5237

Courriel : stages.fsg@spla.ulaval.ca

www.spla.ulaval.ca

STAGE OBTENU À LA SUITE DE DÉMARCHES PERSONNELLES

Si vous trouvez un stage par vous-même, **vous devez** :

1. vous assurer d'être bien inscrit au fichier informatisé du Service de placement de l'Université Laval (www.spla.ulaval.ca) et d'être admissible à un stage auprès de votre département;
2. vous procurer rapidement un formulaire d'entente de stage au Point de services en sciences et génie, pavillon Adrien-Pouliot, local 2782;
3. faire remplir et signer par l'employeur la partie le concernant et remplir votre partie;
4. faire approuver votre formulaire de stage par le responsable des stages de votre département si vous êtes étudiant en informatique, génie logiciel, physique, génie physique, génie chimique, biologie ou statistique;
5. transmettre rapidement votre formulaire d'entente de stage au Point de services en sciences et génie afin de faire valider le stage;
6. vous assurer, par téléphone (656-2131, poste 3636) ou par courriel (stages.fsg@spla.ulaval.ca) que votre stage a été approuvé par le Point de services en sciences et génie ;
7. vous inscrire au cours de stage à votre département (ce cours entraîne des frais administratifs supplémentaires qui vous seront facturés par la Faculté de Sciences et de génie ou le Service des finances);
8. consulter votre guide des stages sur le site Internet du Service de placement de l'Université Laval ou à votre département.

****N'oubliez pas d'aviser le Point de services en sciences et génie s'il y a des modifications (annulation, changement d'employeur, etc.)**

Pour plus de renseignements :

Service de placement de l'Université Laval
Point de services en sciences et génie
pavillon Adrien-Pouliot, local 2782

Téléphone : 656-2131, poste 3636 Télécopieur : 656-5237

Courriel : stages.fsg@spla.ulaval.ca

www.spla.ulaval.ca